M. G. Henry arriva quelques instants après, et reconduisit son éléphant tout heureux de revoir son maître, mais paraissant assez peu fier du tintamarre qu'il avait fait.

Société des « Prévoyants de l'Avenir ». — Dans la séance annuelle de la 127e section des *Prévoyants de l'Avenir* qui a eu lieu dimanche au *Café Richelieu*, boulevard de Paris, M. Lassée, vice-président, a prononcé une allocution que nous avons analysée, et dont voici le texte :

» Mesdames, Messieurs,

» Appelé à présider la première assemblée générale de la 127e section des *Prévoyants de l'avenir*, à Roubaix, je tiens à vous remercier d'y être venus nombreux.

» Vous connaissez tous, mesdames et messieurs, le but de la société: ce but, qui, une fois atteint, évitera la misère à tous nos associés, est humanitaire entre tous. Nous serons certains plus tard d'avoir au moins du pain pour nos vieux jours, et, en même temps que s'augmentera notre bien-être, s'apaiseront, nous l'espérons, les crises sociales ; car on verra ainsi diminuer l'aigreur des classes, les unes contre les autres.

» Vous connaissez tous, comme moi, le mécanisme de notre société. Vous avez pu voir que les fonctions de membres du Bureau ne sont pas des sinécures et que, si ceux-ci ont l'honneur de vous administrer, ils ont également une lourde tâche pleine de responsabilités. Mais ils ne sont pas seuls à avoir une tâche à remplir : vous aussi, Messieurs, avez la vôtre: chaque sociétaire a des devoirs et il doit s'en acquitter exactement et sans jamais faiblir, partout : au sein de sa famille, au milieu de ses parents et amis, même parmi les personnes avec lesquelles ses habitudes journalières le mettent en rapport : il doit montrer, à chacun, les avantages que l'on peut retirer de la Société.

» Il ne faut pas que, plus tard, l'on vienne lui dire: « Ah ! si j'avais su ; si j'avais connu votre société, je pourrais hélas! vivre heureux et sans craindre le lendemain! »

»Non messieurs, il ne faut pas que l'on nous reproche cela ; il faut que, partout, le sociétaire fasse de la propagande, non seulement parce que c'est son intérêt, mais aussi et avant tout parce que c'est l'intérêt de l'humanité tout entière.

»Voilà ses devoirs!

» Mais, messieurs, si vous avez des devoirs, vous avez aussi des droits; ce sont ceux d'être renseignés exactement sur ce qui se passe dans votre section ainsi que dans toutes les sections qui composent la société.

» Comme les moyens financiers, dont dispose chaque section, sont très restreints et seraient insuffisants pour renseigner personnellement chaque sociétaire, la société a fondé un journal paraissant tous les mois. Oh! rien de politique! — notre politique s'appelant humanité.

» Dans ce journal, chaque sociétaire, soucieux de ses intérêts, trouvera des renseignements utiles; il pourra voir, mois par mois, tout ce qui se fait dans la société entière, et de ce fait, il lui sera facile de donner des avis, qui, soumis à son comité, pourront, si il y a lieu, apporter des améliorations à notre œuvre.

» Voilà ses droits!

» Pour conclure, voyons si, réellement, nous possédons dans notre ville des éléments sérieux, capables de former et de grouper un grand nombre d'adhérents.

» Eh bien ! la réponse est facile. Jamais ville ne se trouva dans de meilleures conditions ; en effet, voici un exemple : La ville de Tours (Indre-et-Loire); ne possède que 52,200 habitants : au mois de mai dernier, elle obtenait son premier millier d'adhérents : ce qu'une ville comme Roubaix, qui comprend 100 000 habitants (le double de la ville de Tours), où toutes les classes sont mêlées plus qu'ailleurs, qui, lorsqu'il s'est agi d'honneur, d'arts et commerce d'industrie, s'est toujours trouvée à la tête de toutes les villes de France, ne prendra pas également la première place quand il s'agit d'humanité ? Allons donc, il faudrait bien peu connaître le caractère de ses habitants pour ne pas être sûr que bientôt Roubaix, comme en toute chose, tiendra la tête parmi les sections organisées d'un bout à l'autre du territoire.

» Aussi, Messieurs, c'est avec confiance que nous envisageons l'avenir de la 127e section.

» Lille a obtenu 400 adhérents en six mois; il faut que Roubaix soit à son millième sectionnaire en janvier 1888, et nous pouvons, dès à présent, y compter, étant donné l'amitié et la solidarité qui existent entre tous les habitants de la ville de Roubaix. »

M. Bérat, secrétaire, lit ensuite un rapport fort intéressant dont voici un aperçu :

M. Bérat fait connaître d'abord, en quelques mots, l'historique de la formation de la 127e section. Il rappelle que c'est M. Paul Brenet, employé à l'administration des douanes, qui se fit inscrire le premier au comité central de Paris. M. Brenet donna connaissance des statuts, que lui avait envoyés la société, à MM. Henri Dubocage et Lassée qui adressèrent, dès le 11 septembre, leur adhésion au comité central.

M. Lassée développa devant plusieurs personnes les avantages de l'association et obtint 26 adhésions.

Le 3 octobre, la 127e section était fondée à Roubaix, et obtenait l'approbation du comité central de Paris.

A la fin de novembre, le chiffre des adhérents se portait à 52 ; en fin décembre il atteignait presque la centaine. M. Bérat rappelle ensuite, que le bureau siège tous les mois, ou plus souvent s'il y a lieu, et donne la composition de la commission de la 127e section établie, d'abord, rue Colbert n° 36:

Président : M. Lecomte; vice-président: M. Héloir; Trésorier : M. Lassée; Trésorier-adjoint: M. Looi, fils; Comptable: M. François; Secrétaire : M. Bérat ; Secrétaire-adjoint : M. Delvarre; Archiviste: M. Vial.

Depuis, ajoute-t-il, MM. Lecomte et Héloir ont donné leur démission, M. Déjardin a été nommé trésorier et M. Lassée vice-président.

M. Bérat parle, ensuite, de la conférence donnée à l'Hippodrome de Lille par M. Jullien, député ; il ajoute qu'il espère qu'un conférencier viendra cette année à Roubaix pour « convaincre les récalcitrants, en démontrant les grands avantages» de la société des *Prévoyants de l'Avenir*.

M. le secrétaire remercie, ensuite, MM. Lassée, Brenet et Turpin du précieux concours qu'ils apportent au développement de la 127e section.

Le choral Saint-Sépulcre. — Par arrêté du 11 janvier, M. le préfet du Nord a autorisé la création à Roubaix de la société particulière dite « le choral Saint-Sépulcre.»

Le cercle de la Concorde offrira, lundi 17 janvier, à huit heures, une soirée bachique à ses sociétaires.

Société chorale « l'Avenir ». — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« La société chorale l'*Avenir* vient d'ouvrir un cours public et gratuit de Solfège pour les adultes (hommes) possédant déjà les notions préliminaires de la musique.

» Ce cours est professé par M. Victor Petit. On s'inscrit au siège de la société, 63, rue de Lannoy. »

La Société Guillaume Tell. — Un arrêté préfectoral en date du 11 janvier autorise la création à Roubaix, 152, rue Pellart, d'une société d'arbalétriers qui a choisi le vocable de *Société Guillaume Tell*

Marchands de beurre, ouvrez l'œil ! — Vendredi soir, vers sept heures, M. Louis Selosse, marchand de beurre, impasse Nabuchodonosor, route de Lannoy, s'aperçut, en rentrant dans son comptoir, de la disparition du tiroir contenant la recette de la journée, une soixantaine de francs environ en pièce de monnaie.

Un autre marchand de beurre, M. L. Roland, de la rue de Flandre, a eu la même surprise.

Une personne de la maison à son entrée dans la boutique aperçut un individu gagnant précipitamment la porte : elle se prit à appeler à l'aide, mais le quartier est absolument désert le soir, et le voleur put trouver un refuge dans les environs du cul-de-four : lui aussi avait enlevé le tiroir, un vaste tiroir contenant, dit-on, plus de deux cents francs.

Vol et ivresse. — Henri B..., un logeur de l'estaminet V..., Grande-Rue, a été arrêté vendredi pour vol de quelques litres de liqueur, et, conséquence naturelle, pour ivresse manifeste.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique, de chimie et de manipulations rue du Collège, professeur : M. A. Béghin. — Lundi 17 janvier, à 2 h. du soir, manipulations; à 8 h. physique. — Jeudi 20 janvier, à 2 h. du soir, manipulations; à 8 h. chimie.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,57 ; Blanc, 3 livres, 0,50 ; Ménage, 4 livres, 0,57.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : *Florimond* (houille) venant de Beuvry ; *Sans Regret* (houille) venant de Beuvry ; *Trientje* (fécule) venant de Groningue ; *Saturne* (acide) venant de la Madeleine ; *L'Indus* (houille) venant de Denain ; *Mentor* (pétrole) venant de Dunkerque.

Des Souvenirs pénibles

Vingt ans de maladie : quelles dépenses! quelles espérances déçues! Et voyez pourtant comme il aurait fallu peu de chose pour épargner tout cela aux deux signataires des lettres suivantes : Bouloire (Sarthe). Trente Pilules Suisses ont suffi pour me guérir complètement d'une gastralgie qui me faisait souffrir horriblement depuis vingt ans. (La boîte de 50 Pilules Suisses coûte 1 fr. 50). On me considérait comme incurable et les remèdes les plus coûteux ne m'avaient produit aucun résultat. Eugène Aubert. — Brinon-sur-Sauldre (Cher) Je suis atteinte d'une gastrite depuis plus de vingt ans; aucun remède ne m'avait soulagée; les Pilules Suisses à 1 fr. 50, seules m'ont fait beaucoup de bien. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Mme Corneau. Légalisation des signatures par les mairies. 14041d

TOURCOING

Révision des listes électorales. — L'administration municipale vient de publier un avis aux termes duquel les intéressés sont invités à consulter les listes électorales qui seront déposées au secrétariat de la mairie, pendant vingt jours, à partir du 15 janvier.

Nous ne pouvons trop engager les électeurs à s'assurer de leur inscription régulière. Par les soins de la commission de vérification, des bulletins ont été envoyés il y a quelque temps. Ceux qui n'en auraient pas reçu doivent donc formuler leurs réclamations avant que ce délai de vingt jours soit expiré. On évitera ainsi les inconvénients qui se présentent à chaque élection, à savoir des électeurs surpris de se trouver dans l'impossibilité d'exercer leurs droits, parce qu'ils n'ont pas reçu de carte.

Société de Géographie. — Des conférences auront lieu les 20 et 27 courant. En raison de l'exiguïté de la salle, l'entrée sera exclusivement réservée aux société et à leurs familles.

Nous rappelons à nos lecteurs que le titre de sociétaire donne droit en outre à l'abonnement au Bulletin de la Société de Géographie et à la participation aux excursions organisées chaque année.

La cotisation est de 20 fr. par an ; mais pour faciliter à tous l'accès de la société, elle est réduite à 10 fr. pour les fonctionnaires, instituteurs et employés de commerce.

On peut s'adresser à M. Paillard-Lelong, secrétaire de la section de Tourcoing.

Une confrontation. — Nos lecteurs n'ont pas oublié le vol qui s'est commis, il y a quelque temps, chez M. Verhaeghe, au Clinquet, et dont un sieur D... a été soupçonné d'être l'auteur.

Hier a eu lieu, devant le juge d'instruction à Lille, la confrontation de la servante de M. Verhaeghe avec l'inculpé. Cette fille a été si impressionnée qu'elle a eu des accès nerveux qui s'étaient produits le jour même où elle aperçut le voleur. Les personnes qui l'accompagnaient ont dû la ramener en voiture à son domicile.

Vol à l'étalage. — Jeudi, dans la soirée, un voleur à dérobé à l'étalage d'un cordonnier de la rue de Wailly, quatre bottines neuves, mais dépareillées.

Fraudeur. — Un sieur Léopold Farvacque, sujet belge, a été arrêté par les préposés de la douane du porte du Risquons-Tout. Il était porteur de café vert de provenance étrangère.

Escroquerie. — Hier matin, un jeune homme se présentait au magasin de confections *aux Deux Nègres*, rue de Lille, et faisait l'acquisition d'un vêtement complet et d'un pardessus pour une valeur totale de 95 francs. N'ayant pas sur lui la somme nécessaire, il pria le propriétaire de l'établissement de le faire accompagner chez M. Deschamps, place des Halles, où il avait pris logement. Un jeune employé le suivit; mais, arrivé à l'adresse indiquée, l'escroc parvint à s'échapper et il n'a pas été possible de retrouver ses traces. Il s'était fait inscrire sous le nom de Pithon.

Un pochard rageur.—Le fait se produit assez souvent : après avoir laissé leur raison au fond du verre, certains ivrognes accueillent très mal les justes observations qui leur sont faites par les agents de police. Jules Loridan, ouvrier bonnetier s'est mis dans ce cas, vendredi soir; il a opposé, de plus, une vive résistance à l'agent qui voulait le mener au poste. Cette incartade le mènera sur les bancs de la correctionnelle.

Blanc-Seau. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, vendredi, dans une chambre occupée par M. Emile Leman, boulevard d'Armentières. Le feu avait pris, on ne sait comment, dans un tas de vêtements : on a pu l'éteindre avant qu'il ait occasionné de grands dommages.

LILLE

M. Cambon sera reçu ces jours-ci par le roi des Belges, à qui l'ancien préfet du Nord va présenter ses compliments d'adieu. L'entrevue aura probablement lieu mardi.

Conseil départemental de l'enseignement primaire. — M. le préfet du Nord a procédé, mercredi, à l'installation du Conseil départemental, récemment reconstitué par la nouvelle loi sur l'organisation de l'enseignement primaire.

Les quatorze membres du Conseil assistaient à cette séance d'installation; M. le préfet a prononcé une courte allocution.

Société industrielle. — La séance publique annuelle de la Société, pour la distribution des prix et récompenses compris dans son programme de 1886, aura lieu au siège de la Société, le dimanche 23 janvier, à deux heures.

La distribution des prix et récompenses sera précédée d'une conférence de M. Aime Girard.

Cette conférence aura pour sujet : *Le sucre; la betterave et son nouvel ennemi, le Nématode.*

L'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, sous le patronage de la Société industrielle, décernera, dans cette même séance, les prix-récompenses pour le concours des chauffeurs.

La commission de remonte. — Ce matin à 9 heures et demie la commission de remonte du dépôt de la Chapelle, composée d'un capitaine du dépôt, d'un capitaine du 19e chasseurs et d'un capitaine du 12e hussards, accompagnés de quatre soldats du dépôt, a procédé, sur la place Philippe-de-Girard, aux achats de chevaux provenant de l'arrondissement de Lille.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Rouez, curé de Flines-lez-Raches, est nommé vice-doyen du décanat de Douai (Saint-Pierre); M. Vaille, curé de Gouzeaucourt, est nommé vice doyen du décanat de Marcoing ; M. Leenhoudonc, curé de Crochte, est transféré à La Motte-au-Bois en remplacement de M. Devos, demissionnaire ; M. Dedryver, curé de Zuydcoote, est transféré à Crochte.

M. Hennion, curé des Wasnes-au-Bac, est transféré à Thumesnil; M. Delnatte, précédemment curé de Cantaing, est nommé curé de Wasnes-au-Bac ; M. Desbonnet, pro-curé de Bourghelles, est nommé curé de la même paroisse; M. Dullo, professeur au collège de Bailleul, est nommé vicaire à Merville.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du 23 décembre 1886

Présidence de M. Julien LAGACHE, maire

Compte-rendu analytique du « Journal de Roubaix »

(Suite — Voir le n° du 14 janvier)

BUDGET DE 1887

M. GEORGES HEYNDRICKX, rapporteur de la Commission des finances, continue la lecture du projet de Budget de 1887;

DÉPENSES ORDINAIRES

Section II. — Charges et entretien des biens communaux

Art. 22. Contributions des biens communaux, 7.000 francs. — ad.

23. Assurance contre l'incendie. Dépenses admises en 1886 : 3.800 ; proposées pour 1887 : 4.500 fr. — ad.

24. Chauffage des établissements communaux, 25.000 fr. — ad.

25. Traitement du directeur des horloges publiques, 1.500 fr.

Dans les budgets de 1885 et de 1886, dont j'ai eu l'honneur d'être rapporteur, j'ai eu, au nom des commissions, à signaler à l'administration des plaintes fréquentes sur la marche irrégulière de nos horloges publiques. Un remède avait été promis, aujourd'hui il nous est assuré comme prochain, et en attendant son application, nous croyons bon, afin de dégager l'administration, de faire notifier au titulaire actuel que l'entretien pour l'année 1887 ne lui est confié que sous certaines réserves qu'il plaira à l'administration de lui développer. — Adopté.

26. Rentes dues aux Hospices, 11.500 fr. — ad.

27. Redevances à l'Etat, 3.30. — ad.

28. Service des travaux municipaux. Dépenses admises en 1886 : 47.700 ; proposées pour 1887 : 48.500.

La différence en plus de 800 francs qui existe pour des travaux municipaux provient d'augmentations accordées à deux employés. — ad.

29. Frais d'études de voirie, 3.000 fr. — ad.

30. Nettoyage de l'Hôtel-de-Ville, 2,400 fr. — ad.

31. Entretien des propriétés communales. Dépenses admises en 1886 : 115,000 ; proposées pour 1887 : 105.000 fr.

Malgré les protestations de l'honorable adjoint chargé plus spécialement de ce service, vos commissions ont cru pouvoir diminuer le crédit demandé, tout en étant unanimes à reconnaître les améliorations, indispensables du reste, apportées à l'état général de vos immeubles : et en admettant que sans gaspillage il eut été facile d'utiliser complètement le crédit demandé, elles ont cru sage de retarder encore l'exécution de certains travaux tels que l'appropriation de la salle des fêtes de la mairie et à reporter une somme de 10,000 fr. sur l'article 67, pour l'entretien des chaussées pavées. — Adopté.

32. Réparations urgentes à l'Hopital, 500 fr. — ad.

33. Service des marchés. Dépenses admises en 1886 : 6,810 ; proposées pour 1887 : 7.210.

L'augmentation provient du nouveau classement introduit dans le service de l'octroi. — ad.

Salubrité. — Hygiène. — Santé publique

34. Frais d'exploitation du service des Eaux. Dépenses admises en 1886 : 396.700 ; proposées pour 1887 : 356.711.70.

L'imputation pour ce service est moindre parce que les dépenses d'installation sont moins grandes ; l'année dernière nous avons eu à payer une quatrième machine. Par contre, la somme prévue pour les travaux de fontainerie est plus considérable à cause des canalisations admises pour 1887, canalisations dont voici le détail : Quartier du Fresnoy ; Boulevard d'Armentières et d'Hailuin ; Quartier du Trichon ; Rue des Fleurs, de Soubise et du Trichon ; Quartier de l'embranchement : Rues de Lille, d'Inkermann, Boulevard de Paris ; Quartier de l'Epeule : Rues Watt, Montesquieu, de l'Epeule et de Croix ; Quartier du Centre : Rue du Château, Boulevard Gambetta ; Quartier du Sacré-Cœur : Rue Lacroix. — ad.

35. Remboursement au service des Eaux des impôts perçus en 1885 sur les obligations de Roubaix-Tourcoing. Dépenses admises en 1886 : 2.826.60 ; proposées pour 1887 : 3.797.35. — ad.

36. Fourniture d'eau pour les besoins communaux. Dépenses admises en 1886 : 624.039.90 ; proposées pour 1887 : 586.022.35. — ad.

37. Exploitation de l'Ecole de natation. Dépenses admises en 1886 : 8.200 ; proposées pour 1887 : 8.000. — Adopté.

38. Propagation de la vaccine. Dépenses admises en 1886 : 1.200 ; proposées pour 1887 : 1.000 fr.

Vos 2e et 1re Commissions ont repoussé le vœu que l'administration veuille bien aviser aux moyens à prendre pour que tous les enfants fréquentant vos écoles communales et gratuites libres soient vaccinés et revaccinés en temps utile. Le meilleur moyen serait de saisir de cette question les médecins chargés de la visite dans les écoles. — Adopté.

39. Soins aux personnes mordues par des chiens hydrophobes, 500 fr. — ad.

40. Constatation des décès, 1.600 fr. — ad.

41. Service médical de nuit. Dépenses admises en 1886 : 2.500 ; proposées pour 1887 : 2.800. — ad.

42. Service pharmaceutique de nuit, 100 fr. — ad.

43. Abattoir public, 4.150 fr. — ad.

44. Inspection des denrées alimentaires. Dépenses admises en 1886 : 5.500 ; proposées pour 1887 : 5.700.

Vos commissions ont proposé d'élever de 200 francs le traitement du sous-inspecteur porté à 1.600 fr. au budget primitif, car, il a été observé que cet employé dont les états de service sont excellents se trouvait lésé dans le service d'inspection des denrées alimentaires. En effet, s'il était resté au service de l'octroi, le traitement de 1.800 fr. lui était acquis de droit. Il a paru juste à vos commissions de faire cesser cette anomalie. — ad.

45. Service des logements insalubres. Dépenses admises en 1886 : 3.300 ; proposées pour 1887 : 3.200.

Sur avis favorable de vos commissions à une demande d'augmentation de 100 fr. pour le jeune employé de ce service, nous vous proposons l'inscription du crédit total de 3,300. — Adopté.

46. Service du cimetière. Dépenses admises en 1886 : 2.950 ; proposées pour 1887 : 3.000 fr. — ad.

47. Loyers de terrains contigus au cimetière. 1.600 francs. — Adopté.

48. Remboursement de concessions du cimetière, 1,000 fr. — ad.

Sûreté

49. Dépenses de la police. Dépenses admises en 1886 : 165.127,50 ; proposées pour 1887 : 173.800.

L'augmentation prévue par ce service est due à la création de six nouveaux agents. Nous avons voulu nous rendre compte, si, dans ces conditions nouvelles nous n'acceptions pas de charges trop lourdes comparativement avec les villes voisines, et nos renseignements nous ont amenés à conclure que l'importance de notre dépense nous plaçait exactement entre Lille et Tourcoing. Cette belle statistique étant la justification de notre situation réelle, nous avons été amenés à en tirer la conclusion naturelle que les dépenses étaient normales. — Adopté.

50. Maison de police municipale, 2,700 fr. — ad.

51. Traitement d'un médecin pour la police, l'octroi et la gendarmerie, 365 fr. — ad.

52. Indemnité de vivres au lieutenant de gendarmerie, 800 fr. — ad.

53. Indemnité aux greffiers et au Ministère public du Tribunal de simple police, 1,350 fr. — ad.

54. Eclairage public de la ville et des bâtiments communaux. Dépenses admises en 1886 : 134.000 ; proposées pour 1887 : 137.000.

Les rues reconnues dans le cours de l'année 1886 ont nécessité 50 becs de plus, éclairant jusque minuit et 25 becs de minuit au matin c'est ce qui justifie la plus grande partie du crédit supplémentaire.

55. Dépenses du corps des pompiers; dépenses admises en 1886 : 30.810 ; proposées pour 1887 : 29,110. — ad.

56. Assurance des pompiers, 2,000. — ad.

57. Subside pour la caisse des retraites des pompiers. 1,000. — ad.

58. — Location d'un dépôt de pompes à incendie, 160. — ad.

59. Installation et entretien des bouches à incendie et des bornes-fontaines, 3.400.— ad.

60. Salaire des guetteurs, 1800.— ad.

61. Visite des fours et cheminées, 75.— ad.

La suite de la discussion du bdget est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée à dix heures et demie.

NORD

L' « Officiel » publie la liste des jeunes gens nommés élèves du gouvernement dans les lycées du Nord ci-après désignés.

Israël Crémieux, de Lille (demi-pensionnat); Henri Delbecq, de Caestre (demi-bourse); Charles David de Watton (demie bourse), au lycée de Lille Victor Dubois (traie quarts de bourse) de Sermaize (Oise) au lycée de Douai; Louis Dutercq (trois quarts de bourse), de Beaurains (Pas-de-Calais) et Julien L'Angelé (trois quarts de bourse) de Quesnoy, au lycée de Tourcoing.

Fourmies. — M. Edouard Eliet, tailleur, a tiré, lundi matin 10 courant, vers cinq heures et demie, un coup de revolver sur un nommé Baivier, ouvrier de filature, qu'il accuse d'avoir violé une de ses filles, âgée de 14 ans.

Baivier n'a pas été atteint. La balle lui a passé à environ deux mètres du visage.

Edouard Eliet et Baivier sont voisins et leur cour est commune. M. Eliet s'était placé devant le grillage de cette cour et, à travers les barreaux il a tiré au moment où Baivier sortait de sa maison, à une distance de 12 mètres au plus.

Il est évident que, si M. Eliet avait voulu tuer Baivier, il ne pouvait manquer son coup. Il a simplement voulu l'effrayer et attirer l'attention de la justice.

C'est, paraît-il, le jour de Noël, que M. Eliet aurait su que des relations (nullement volontaires, dit-on, de la part de la jeune fille) existaient entre sa fille et Baivier. Il en fut irrité au plus haut point, et, la veille de la nouvelle année, il achetait un revolver.

Sa famille faisait les plus grands efforts pour l'apaiser. Plusieurs fois, il avait aperçu Baivier, mais sans lui dire un mot, et on pouvait penser qu'il était parvenu à contenir sa colère.

M. Eliet, après avoir tiré sur Baivier, s'est remis à son travail et, à neuf heures, M. le commissaire de police et deux agents sont venus l'arrêter et l'ont conduit au bureau de police, en attendant l'arrivée du parquet, qui a eu lieu vers une heure. M. Eliet a expliqué très sincèrement les motifs qui l'avaient poussé à cette funeste extrémité.

M. Eliet est très honorablement connu dans la ville. Il est veuf avec cinq enfants, et son arrestation a causé une vive émotion.

Les bruits les plus contradictoires à propos de cette affaire, circulent en ville. Nous nous bornons au simple exposé des faits, dont nous sommes en mesure de garantir l'exactitude.

BELGIQUE

Bruges. — La *Patrie* annonce que le parti catholique de Bruges vient de perdre son plus vieux, son plus fidèle soldat, M. R. Boeteman, décédé à l'âge de 82 ans.

Dès l'année 1830, Boeteman devint le propriétaire du *Standaard van Vlaanderen*, dans lequel, avec la collaboration de M. Van der Donckt et M. le baron de Vrière, il soutint les revendications belges contre l'oppression hollandaise. Plus tard il fonda le *Nouvelliste*, que la *Patrie* remplaça il y a 40 ans.

En 1852, il fonda le premier cercle catholique du pays, la *Concorde*.

Bruxelles. — *Un enfant coupé en morceaux.* — Un chiffonnier, nommé Lefebvre, en allant fouiller les tas d'immondices déposés dans un terrain vague de la rue Maes, à Ixelles, a découvert, jeudi après-midi, vers une heure, un paquet soigneusement enveloppé dans de vieux chiffons, qu'il a ouvert par curiosité. Ce paquet renfermait une tête d'enfant fraîchement coupée et encore toute sanglante.

La police fut avertie. Le parquet ouvrit une enquête, et vendredi matin, on découvrait dans un terrain vague situé sur les limites des rues Maes et du Collège, une vieille chaussette d'homme, en laine grise contenant de minuscules fragments humains : l'abdomen et les jambes d'un cadavre d'enfant nouveau-né. L'enquête continue.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 14 janvier.* — Joseph Dewyndt, rue de la Guinguette, cour Mulliez. — Edouard Druart, rue du Fontenoy, 125. — Germaine Bernard, rue Lacroix, 67. — Alphonse Vancleemput, rue de Rohan, cour Lehoucq, 21. — Bertha Geeraert, rue de Tunis, cour Demesse, 4. — Hélène Rytsbier, rue des Sept-Ponts, fort Masurel, 15. — Joseph Lauvron, rue Notre-Dame, 15. — Arthur Triaille, rue Charlemagne, 21. — Julia Nutte, sentier du Ballon, maison Flipo, 7. — *Déclarations de décès du 14 janvier.* — Louis Broyart, 61 ans 7 mois, receveur d'octroi, Place Chaptal, 19. — Jules Nys, 25 ans 6 mois, rue de l'Hommelet, cour Ferret, 12. — Bogart, présenté sans vie, rue Bernard, cour Demarcq, 6. — Rosalie Strylman, 80 ans 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Verkindere. — Léonie Decorte, 3 mois 17 jours, rue des Anges, 62, maisons Eggermont. — Jean-Baptiste Duhamel, 7 ans 9 mois, tisserand, Hôtel-Dieu. — Adèle Favere, 51 ans 8 mois, journalière, Hôtel-Dieu. — François Vandeberghe, 62 ans, fileur, rue du Fontenoy, cour Cocheteux, 5.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 14 janvier.* — Henri Hus, rue de la Ferme. — Andre Dhaze, rue de Gand. — Paul Scamps, rue Nationale. — *Déclarations de décès du 14 janvier.* — Etienne Dupont, 2 ans 4 mois, rue de la Belle-Vue. — Léon Vercambre, 2 ans 2 mois rue Fin de la Guerre. — Fernand Duforeau, 4 mois, 12 jours, rue Neuve-de-Roubaix. — Fortune Odoux, 26 ans 4 mois, sans profession, rue du Tilleul. — Marie Beucq, 81 ans 6 mois, sans profession, rue du Pouilly.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille SELOSSE-FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marie-Apolline FLORIN, décédée à Mouveaux, le 13 janvier 1887, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 2e classe, qui auront lieu le lundi 17 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, contour de l'Eglise. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 14 février, à 9 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DROYART-GRIMONPREZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Charles-Henry BROYART, receveur d'octroi, décédé subitement à Roubaix, le 14 janvier 1887, à l'âge de 62 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 17 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les vigiles seront chantées le dimanche 16, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 220.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 17 janvier 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Marie-Joseph DELECROIX, veuve de M. Fidèle LEROUX, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1886, à l'âge de 60 ans et 11 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 18 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Isabelle-Joseph NOEL, épouse de M. Olivier BRACQUART, décédée à Roubaix, le 15 décembre 1886, à l'âge de 73 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 19 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes : de Dame Pélagie DELESCLUSE, décédée à Roubaix, le 22 décembre 1886, dans sa 76e année, et de Monsieur Jacques-Joseph ROGER, son époux, décédé à Roubaix, le 9 avril 1881, à l'âge de 78 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 17 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur François DUSSART, époux de Dame Albertine DUJARDIN, décédé à Roubaix, le 14 décembre 1886, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 17 janvier 1887, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Dame Fidéline BOUCHE, veuve de M. Théodore DELPORTE, décédée à Roubaix, le 10 décembre 1886, à l'age de 74 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Blanc-Seau, à Tourcoing, le lundi 17 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Louis DUPRET, époux de Dame Florine FLIPO, décédé à Roubaix, le 15 janvier 1885, à l'age de 29 ans et 3 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

M. Gordon-Bennett, directeur du *New-York Herald*, s'est embarqué à Marseille, à bord de son yacht le *Namouna*, pour une excursion qui durera cinq ou six mois.

Il veut visiter Ceylan, puis Java et les îles principales de l'Océanie.

L'odyssée du *Crocodile*, de Sardou, sera dépassée !

M. Gordon-Bennett entreprend ce voyage en compagnie du vicomte Léon de Janze.

Legs à la ville de Reims. — Un ancien fabricant de Reims, M. Lundi, retiré à Paris depuis longtemps, y est mort, il y a trois semaines. Le maire de Reims a reçu l'avis officiel que M. Lundi a légué au musée de Reims sa galerie de tableaux, et aux hôpitaux une somme de cinq cent mille francs.

Consolidation des cheminées d'usines par une surcharge. — M. Hollenberg, dans le journal de la Société des ingénieurs civils allemands, signale un moyen de diminuer ou d'empêcher les oscillations des hautes cheminées. Il cite une cheminée de 17 mètres seulement de hauteur, qui oscillait d'une façon assez prononcée pour donner des craintes. On la chargea, à la partie supérieure, d'une lourde plaque de fonte, dont le poids suffit pour empêcher les oscillations. Cette cheminée dure depuis seize ans et, bien qu'elle ait été souvent exposée à des vents violents, elle est en parfait état.

Le même moyen a été appliqué avec succès pour empêcher les vibrations communiquées à un mur très élevé par des machines en mouvement.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

En six applications, par l'emploi de l'Eau Tonynoise. Vaisselier frères. 13608-20000

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Accident au Théâtre. — Un coup de poignard mal réglé. — Blessure peu grave

Berlin, 14 janvier. — A la représentation de *Rienzi* qui a eu lieu hier soir, le ténor Vogl a été touché par inadvertance, d'un coup de poignard dans la région du cœur.

Malgré une perte considérable de sang, la blessure de l'artiste est légère.

La représentation n'a pas été interrompue.

La comtesse de Paris

La comtesse de Paris qui se rend à Lisbonne, avec sa famille pour assister à la délivrance de la princesse Amélie a traversé Paris hier soir.

Fin de la grève des cigarières de Marseille

Marseille, 14 janvier. — La grève est terminée ; M. Roustan demande lui-même son déplacement.

Le préfet a informé les cigarières que la manufacture n'ayant pas été fermée le travail reprendra lundi.

Emission de faux billets de la Banque de France et de la Banque d'Espagne

Madrid, 14 janvier. — La police espagnole a découvert une fabrique de faux billets des banques de France et d'Espagne, près de Reus, en Catalogne.

Elle a saisi des billets faux représent une somme de 60,000 fr.

Voir, à la 1re page, les dépêches et la dernière heure.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir. — Bureaux à 6 heures 0/0 : — Rideau à 6 heures 3/4. — Dimanche 16 janvier 1887. Avant dernière représentation. — Le plus grand succès connu, LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS, pièce à grand spectacle en cinq actes et 15 tableaux de MM. Jules Verne et Dennery, musique de M. Debillemont. — 15 décors nouveaux. — Lumière électrique. — Grand ballet et divertissement exécuté par 28 danseuses. — 1er tableau, Un pari d'un million. — 2e, L